



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Natura 2000
ZSC « Etang et tourbière de la Demoiselle »
FR4100207
ZSC « Confluence Moselle-Moselotte »
FR4100228

Compte-rendu
Comité de pilotage

REUNION
du 13 décembre 2020 à 9H à Saint-Nabord



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Climat
LORRAINE



NATURA 2000



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES VOSGES



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prénom Nom		Organisme	Présence/Absence
Monsieur	Jacques COME	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine	Présent
Monsieur	Michel DEMANGE	Maire de Saint-Etienne-Lès-Remiremont	Présent
Monsieur	Jean MANSOURI	Adjoint Dommartin-Lès-Remiremont	Présent
Monsieur	Bruno VILLIER	Elu Le Syndicat	Présent
Monsieur	Jérémy MULLER	Conseil Départemental des Vosges	Présent
Monsieur	Marc GEHIN	FD AAPPMA	Présent
Madame	Marie-Pierre DIDIER	Direction Départementale des Territoires	Présente
Monsieur	Jean-Paul MICLO	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
Madame	Corinne BARNET	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Présente
Madame	Héloïse BENOIT	ONF	Présente
Madame	Catherine NEGRIGNAT	CRPF Grand-Est	Présente
Monsieur	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
Monsieur	Louis HERMON	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
Monsieur	Thibault HINGRAY	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
Monsieur	Robert JACQUOT	Club Vosgien de Remiremont	Présent
Monsieur	Thomas PROQUEZ	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
Madame	Catherine MEYER	Agence de l'eau Rhin-Meuse	Excusée
Monsieur	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Excusé
Madame	Catherine LOUIS	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Excusée
Monsieur	Arnaud JEANNOT	Maire de Saint-Amé	Excusé
Monsieur	Jean-Benoît TISSERAND	Maire de Remiremont	Excusé
Monsieur	François VANNSON	Conseil Départemental des Vosges	Excusé
Monsieur	Jean-Pierre CALMELS	Maire de Saint-Nabord	Excusé
Madame	Elisabeth DE FAÏ	Membre du CA de FLORAINE	Excusée
Monsieur	Michel BALAY	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Excusé

Mots d'accueil :

M.PROQUEZ remercie les personnes présentes pour cette réunion de comité de pilotage des sites Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle » et « Confluence Moselle-Moselotte ».

1. ORDRE DU JOUR

M.PROQUEZ précise l'ordre du jour de la réunion :

- Rappels/informations diverses
- Proposition de modification du périmètre du site « Etang et tourbière de la Demoiselle »
- Bilan des actions mises en œuvre depuis 2021
- Présentation des résultats des études suivantes :
 - Fonctionnement du complexe tourbeux de la Demoiselle
 - Bilan des enjeux écologiques du site « Confluence Moselle-Moselotte »
- Discussion sur les propositions d'actions pour 2023
- Questions diverses

2. DIAPORAMA

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- Quelques rappels

Il précise les caractéristiques des deux sites animés et indique que le site « Confluence Moselle-Moselotte » est animé depuis 2016 par la CCPVM tandis que « l'étang et tourbière de la Demoiselle » est animé depuis fin 2020. Il ajoute que suite à la loi 3DS de février 2022, une partie de la compétence Natura 2000 est transférée de l'Etat à la Région. Les financements FEDER interviennent dorénavant dans le financement de l'animation.

- Propositions de modification du périmètre du site « Etang et tourbière de la Demoiselle »

Il rappelle que dans le DOCOB, une fiche action est prévue pour la modification du périmètre du site. En effet, lors de la désignation du site en 2002 la cartographie ne comprenait pas la totalité des habitats et des espèces d'intérêts. Le nouveau périmètre plus adapté aux enjeux permettrait également de le simplifier en suivant les limites cadastrales. Ainsi certaines parcelles sortiraient du périmètre. Ces dernières concernent essentiellement la zone Est du site qui a été remblayée lors de la construction de l'hôpital de Remiremont et qui ne présente plus d'habitat d'intérêts. La zone Sud est élargie afin de prendre en compte les habitats situés à l'aval des digues (ces parcelles sont communales).

Un participant demande pourquoi le périmètre n'est pas élargi pour prendre en compte la totalité de la parcelle 1120.

Le CEN de Lorraine répond que le nouveau périmètre a été proposé afin de maintenir une surface proche de celle existante et qu'il n'était pas possible de suivre à chaque fois les limites cadastrales.

Le COPIL valide le nouveau périmètre proposé pour le site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle ».

- Bilan des actions mises en œuvre depuis 2021

M.PROQUEZ détaille ensuite les actions mises en œuvre depuis 2021 sur les deux sites. Sur l'animation, il précise qu'il était prévu initialement une animation sur 100 jours par année mais qu'en 2022 le quantitatif a été réévalué à 63 jours compte-tenu de la programmation moins importante. Ceci explique le taux de réalisation à 81 %.

Concernant l'enquête agricole, il précise que le nombre d'enquête réalisée est plus faible que prévu ce qui explique le taux de réalisation à 50 %. Le temps prévu à cette mission a été consacré au montage du Projet Agro-Environnemental et Climatique déposé sur le site « Confluence Moselle-Moselotte » en 2022 pour l'ouverture des mesures de protection des azurés des paluds.

- Présentation de l'étude sur le fonctionnement du complexe tourbeux de la Demoiselle

M.HINGRAY indique qu'une étude a été lancée en 2021 sur le fonctionnement du complexe tourbeux de la Demoiselle. Un relevé LIDAR a été réalisé par la CCPVM en 2021 afin d'obtenir une topographie fine du site. Ces données ont été complétées en 2023 par la réalisation de sondage dans la tourbière afin d'estimer la profondeur de tourbe. Il s'avère que la tourbière de la Demoiselle a une forme plutôt plate (au lieu de bombée) ce qui traduit son exploitation passée. La profondeur de tourbe est relativement faible avec un maximum de 2 mètres. Plusieurs modélisations des niveaux d'eau ont pu être réalisées afin d'estimer les niveaux d'eau à maintenir dans la tourbière satisfaisant pour ses fonctionnalités écologiques (ex : éviter le relargage de carbone dans l'atmosphère). Ces données seront essentielles pour définir la hauteur des barrages à réaliser au niveau des exutoires.

- Présentation du bilan des enjeux écologiques du site « Confluence Moselle-Moselotte »

M.HINGRAY présente ensuite le bilan des enjeux réalisés sur le site « Confluence Moselle-Moselotte » en 2022. Il précise que deux espèces d'intérêt communautaires sont présentes au niveau des mortes de Seux : la Boulette d'eau et le fluteur nageant. Une nouvelle station de fluteur nageant a été identifiée au droit de l'ancien méandre de la Moselle à Saint-Nabord. Cette espèce est très rare en Lorraine.

- Discussion sur les propositions d'actions pour 2023

Le COPIL valide la programmation 2023 et le budget prévisionnel.

- Questions diverses

Sans objet.

La réunion est close à close à 11H30.